

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Fiat élargit son réseau de sous-traitants

Page 09

COOPÉRATION



Le président Tebboune reçoit l'ambassadrice des USA

Page 07

CAN 2025 / ALGÉRIE - RDC

Boulbina arrache le bonheur à la 119^e minute et propulse l'Algérie en quarts de finale

Page 13

SAÏD SAYOUD



« Le nouveau code de la route est axé sur la prévention »

Page 08

LE WALI D'ORAN À L'ÉCOUTE DES TRANSPORTEURS



Un engagement pour lever les obstacles et araser le secteur des transports

Page 02

RECRUTEMENT DANS L'EDUCATION À ORAN



Plus de 380 postes ouverts au titre de l'année 2025

Page 03

SIDI BEL-ABBÈS



Le patron de la Police inaugure trois nouvelles structures de sûreté

Page 05



À la 119^e minute d'un combat étouffant face à la RDC, Boulbina a surgi de l'ombre pour offrir à l'Algérie une qualification arrachée au courage et à la foi, propulsant les Fennecs en quarts de finale de la CAN 2025 dans une explosion d'émotion

LE WALI D'ORAN À L'ÉCOUTE DES TRANSPORTEURS

Un engagement pour lever les obstacles et arasouter le secteur des transports

Meriem B

Le wali d'Oran, M. Brahim Ouchene, a reçu ce mardi, au siège de la wilaya, les représentants d'entreprises de transport relevant des secteurs public et privé ainsi que des investisseurs dans le secteur des transports.

Lors de cette rencontre, le premier responsable de l'exécutif a pris le temps d'écouter attentivement les préoccupations professionnelles des transporteurs et de leurs partenaires. Il est utile de rappeler que certains transporteurs ont cessé leur activité ces derniers jours, entraînant des perturbations sur plusieurs lignes, notamment au niveau des agglomérations de la région Est de la wilaya. Le wali a exprimé sa



détermination à résoudre ces difficultés et à soutenir le secteur afin d'assurer la continuité et la fluidité du transport des biens et des personnes. Lors de cette réunion, à laquelle ont également participé les membres de la commission de sécurité, le directeur du transport, le PDG du port d'Oran, ainsi que les directeurs

du commerce, de l'agriculture et des douanes régionales par intérim, le wali a insisté sur la nécessité de lever tous les obstacles entravant l'activité des transporteurs. Il a réaffirmé l'engagement des autorités locales à accompagner les opérateurs économiques et à faciliter leurs démarches, contribuant ainsi au maintien de

la dynamique économique et à l'approvisionnement régulier des marchés. Il convient de rappeler que le wali reçoit régulièrement les investisseurs et les citoyens pour examiner leurs préoccupations et assurer un suivi concret des mesures mises en place. Ce lundi encore, plusieurs citoyens et investisseurs ont été reçus, et les engagements pris ont porté sur la levée rapide des difficultés rencontrées et le soutien aux projets en cours. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de l'administration locale d'Oran de créer un climat de confiance avec les professionnels du transport et les investisseurs, tout en garantissant la continuité des services et le renforcement de la performance économique de la wilaya.

ORAN SOUS LA PLUIE

Accumulation d'eau et glissements : La protection civile en action

S Hadjar

Un glissement de terrain accompagné de l'effondrement partiel d'un mur de soutènement a été signalé ce mardi dans la commune d'Oran, au niveau du quartier Gambetta. L'incident, qui aurait pu avoir de lourdes conséquences, n'a heureusement fait aucune victime. Il met toutefois en évidence la fragilité de certaines zones urbaines face aux épisodes pluvieux et la nécessité d'une vigilance accrue.

Dans la commune de Boutlélis, une intervention rapide a permis d'écartier tout danger sur le réseau ferroviaire. Un arbre partiellement tombé à proximité de la localité de Bouyakour entravait le passage des trains sur la voie ferrée. Les équipes de la protection civile ont procédé à son dégagement, garantissant la



continuité du trafic et la sécurité des usagers. Les pluies enregistrées depuis dimanche ont également entraîné des accumulations d'eau dans plusieurs communes de la wilaya. À Tefraoui, les services de secours ont évacué les eaux stagnantes à proximité de l'usine automobile, prévenant tout risque pour les riverains et les installations industrielles. À Es-Senia, les interventions ont porté sur le drainage des eaux de pluie accumulées sur la route principale, notamment au niveau du carrefour Sagi, permettant de rétablir la fluidité de la circulation et d'éviter des perturbations prolongées du trafic routier. À Oued Tlelat, deux habitations situées à la ferme Si Miloud ont été touchées par des infiltrations d'eau. Les équipes de la protection civile sont intervenues rapidement

afin de limiter les dégâts matériels et de sécuriser les lieux. À Bir El Djir, l'évacuation des eaux stagnantes dans le quartier Chahid Mahmoud a permis d'améliorer les conditions de circulation et d'offrir aux habitants un environnement plus sûr et praticable. L'ensemble de ces interventions illustre la mobilisation continue des services de la protection civile, engagés sur le

MAINTIEN DE LA PROPRETÉ URBAINE

La campagne de nettoiement se poursuit contre les points noirs

Toufik L

La cellule de protection de l'environnement et de sauvegarde du cadre de vie a intensifié, ces dimanche et lundi, ses interventions à Oran et dans ses environs pour nettoyer les espaces publics, les axes routiers et les zones vertes.

Sur le terrain, les équipes ont procédé au nettoyage de la forêt située entre la route nationale n°4 et l'aéroport international Ahmed Ben Bella, à l'embellissement du quartier Barki, ainsi qu'au ramassage des personnes sans abri, orientées vers le centre d'accueil Diar Errahma. Les chiens errants ont également été capturés afin de sécuriser les espaces

fréquentés. Les opérations se sont étendues au quatrième boulevard périphérique, où les équipes ont retiré les arbres morts, et au tronçon proche du giratoire El Bahia sur la route nationale n°4. Ces actions illustrent la poursuite régulière de la campagne visant à éliminer les points noirs et à préserver la propreté urbaine. Ces interventions s'inscrivent dans

EL KERMA
Les travaux d'aménagement urbain se poursuivent au quartier Rima Djeloul

Sarah M

La commune d'El Kerma poursuit la dynamique de modernisation de ses infrastructures de proximité avec la poursuite des travaux d'aménagement urbain au niveau du quartier Rima Djeloul (GHI). Cette opération s'inscrit dans le cadre des instructions du wali d'Oran, Brahim Ouchene, visant à renforcer le suivi des projets de développement local et à améliorer durablement le cadre de vie des citoyens. Placés sous la supervision du président de l'Assemblée populaire communale d'El Kerma, Lotfi Bouchikhi, les travaux font l'objet d'un suivi de terrain régulier afin d'assurer le respect des délais et des normes techniques. Le projet englobe plusieurs volets essentiels, notamment l'aménagement des trottoirs, l'installation et la réhabilitation de l'éclairage public, la mise à niveau des réseaux d'assainissement, ainsi que le revêtement de la chaussée desservant le quartier. À travers cette opération intégrée, les autorités locales entendent répondre aux besoins exprimés par les habitants, tout en contribuant à l'amélioration de la fluidité de la circulation et à la sécurisation des espaces urbains. La modernisation des réseaux d'assainissement vise également à prévenir les désagréments liés aux eaux usées et à renforcer la salubrité publique. Ces travaux s'inscrivent dans une stratégie globale de mise à niveau du tissu urbain de la commune, axée sur le développement des infrastructures de base et l'élévation du niveau des services publics. À El Kerma, la poursuite de ces chantiers témoigne de la volonté des pouvoirs publics de concrétiser des projets de proximité à fort impact social, au bénéfice direct des citoyens.

RECRUTEMENT DANS L'EDUCATION À ORAN

Plus de 380 postes ouverts au titre de l'année 2025

Meriem B

Dans le cadre du renforcement des ressources humaines et de l'amélioration du fonctionnement des établissements scolaires, la direction de l'éducation de la wilaya d'Oran a annoncé l'ouverture de vastes concours de recrutement au titre de l'exercice financier 2025. Au total, 383 postes sont à pourvoir à travers plusieurs corps professionnels et administratifs, selon les modalités de la compétition sur épreuves ou des examens professionnels, en fonction de la nature de chaque poste.

Cette opération s'inscrit dans une démarche visant à assurer le bon fonctionnement des structures éducatives à travers l'ensemble des daïras de la wilaya, tout en offrant des conditions plus adaptées aussi bien aux élèves qu'aux personnels pédagogique et administratif. Elle répond également à la nécessité de combler les insuffisances enregistrées dans certains corps essentiels au quotidien des



établissements. Le programme de recrutement concerne en priorité les travailleurs professionnels, qui bénéficient de la plus grande part des postes ouverts. Ainsi, 220 postes d'agent professionnel de niveau 1 sont proposés sous contrat à durée indéterminée et à temps plein, répartis sur les différents établissements scolaires de la wilaya. À cela s'ajoutent 54 postes d'agent professionnel de niveau 2 et 64 postes d'agent professionnel de niveau 3, selon la même formule contractuelle. Ce renforcement vise notamment à pallier le déficit constaté dans ce corps stratégique, fortement im-

pliqué dans la propreté, l'entretien et la maintenance des infrastructures éducatives. La dimension sécuritaire n'est pas en reste. La direction de l'éducation a également annoncé l'ouverture de 11 postes d'agent de prévention et de sécurité de niveau 1, ainsi qu'un poste de niveau 2, afin de renforcer la couverture sécuritaire au sein des établissements et de garantir un environnement sûr pour les élèves et les personnels. Sur le plan administratif, l'opération prévoit le recrutement de 15 agents d'administration par voie de concours sur épreuves, en plus de 18 postes d'agents de sai-

sie par le biais d'examens professionnels. Ces recrutements devraient contribuer à une meilleure organisation du travail administratif et à une gestion plus efficace des dossiers au sein des services éducatifs. La direction de l'éducation d'Oran a précisé que l'ensemble des procédures de recrutement se déroulera dans le strict respect des lois et réglementations en vigueur. Les candidats sont tenus de remplir les conditions de qualification requises pour chaque poste et de déposer des dossiers complets dans les délais impartis. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 18 janvier 2026, tout dossier parvenant après cette échéance étant automatiquement rejeté. Enfin, la même source a indiqué que les dates de convocation aux épreuves ainsi que le calendrier détaillé des examens seront communiqués ultérieurement via les canaux officiels, invitant les personnes intéressées à suivre régulièrement les annonces publiées à cet effet.

QUARANTE CHERCHEURS DE L'UNIVERSITÉ ORAN1 MOBILISÉS

Un ouvrage collectif pour valoriser l'histoire nationale

Djamila M

Le Laboratoire des études maghrébines « Élites et construction de l'État national » de l'Université d'Oran 1 démarre l'année 2026 sous le signe de la recherche active et de la valorisation scientifique. Une série de projets, de publications et d'activités académiques témoigne de l'ouverture du laboratoire sur le milieu universitaire et sur les enjeux nationaux liés à l'histoire et aux sciences humaines dans l'espace maghrébin. Dans ce cadre, son directeur, Karim Aït Habouche, a présenté un programme ambitieux visant à renforcer le lien entre l'université et les grandes questions historiques de l'Algérie et du Maghreb. Le premier projet phare de l'année consiste en la publication d'un ouvrage collectif, attendu pour janvier 2026. Cet ouvrage rassemblera des résumés synthétiques de thèses de doctorat et de mémoires de master réalisés par les enseignants-chercheurs du département d'histoire et d'archéologie. Couvrant l'histoire algé-

rienne de l'Antiquité à l'époque contemporaine, il offre une vision globale des orientations de la recherche historique au sein de l'université. À ce jour, plus de quarante contributions ont été reçues, et le laboratoire continue d'accueillir de nouvelles propositions, y compris celles des enseignants retraités, garants d'une mémoire scientifique vivante. L'ouvrage sera publié avec un numéro d'identification national et édité par la Bibliothèque nationale algérienne, assurant une diffusion académique étendue. Parallèlement, le laboratoire prépare la sortie du neuvième numéro de sa revue scientifique, qui réunira des articles d'enseignants et de chercheurs nationaux et internationaux. Les publications traiteront de l'histoire et des sciences humaines, avec un accent particulier sur les pays du Maghreb – Algérie, Tunisie, Libye – et incluront des études comparatives sur d'autres espaces et périodes historiques. L'année 2025 a également été marquée par des activités scientifiques significatives, dont une journée d'étude

consacrée aux travaux du professeur Abdelkrim Oualdafia, de l'Université de Sidi Bel Abbès. Ses recherches sur l'histoire contemporaine, le mouvement national et la Révolution algérienne ont été présentées et analysées par des enseignants et des étudiants, dans le cadre de la promotion de la lecture critique et de l'ouverture aux expériences de recherche nationales. Enfin, le laboratoire a participé à la préservation de la mémoire nationale, en organisant notamment un colloque national à l'occasion du 65^e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960, une étape majeure du combat contre l'occupation coloniale française. L'événement, coordonné avec la Direction des moudjahidines et le Musée de wilaya du moudjahid, a réuni des chercheurs et enseignants de différentes universités ainsi que des centres de recherche nationaux. À travers ces initiatives, le Laboratoire des études maghrébines confirme son rôle central dans la promotion de la recherche historique et le renforcement de la mémoire collective nationale.

ÉCHOGRAPHIE CARDIAQUE ET PULMONAIRE

Le CHU forme des médecins de l'EPH de Bordj Bou Arréridj

Sarah M

Seize médecins de l'Établissement Public Hospitalier (EPH) Bouzidi Lakhdar à Bordj Bou Arréridj ont participé, les 2 et 3 janvier 2026, à une formation intensive organisée par le Centre Hospitalo-Universitaire (CHU) d'Oran.

L'objectif : Renforcer leurs compétences en échographie cardiaque et pulmonaire, un outil indispensable pour un diagnostic rapide et précis.

Encadrée par le maître-assistant Malik Ilyas, du service de réanimation-anesthésie du CHU d'Oran, la formation a combiné théorie et pratique, offrant aux participants l'opportunité de perfectionner leurs techniques et de se familiariser avec les dernières avancées en imagerie médicale.

Cette initiative a été mise en place à la demande du directeur de l'EPH Bouzidi Lakhdar et s'est déroulée sous le contrôle du directeur de la santé de Bordj Bou Arréridj. Elle a rassemblé des médecins généralistes et

spécialistes, notamment des pneumologues, anesthésistes-réanimateurs et néphrologues. Les chefs de services des urgences chirurgicales et médicales, du service de réanimation et de dialyse ont également contribué à cette session, favorisant un partage d'expériences et un enrichissement mutuel des pratiques. Cette démarche illustre la volonté des autorités sanitaires locales de promouvoir la formation continue et d'assurer des soins de qualité, tout en consolidant l'expertise médicale au sein des hôpitaux de la région.

RESPECT DES HORAIRES DE COLLECTE DES DÉCHETS

La commune d'Es-Senia hausse le ton

Toufik K

Afin d'enrayer toute dégradation du cadre de vie et d'éviter l'accumulation des déchets ménagers sur la voie publique, la commune d'Es-senia a décidé de renforcer ses exigences à l'égard des entreprises privées chargées de la collecte des ordures. Les autorités locales ont clairement averti que tout manquement au respect des horaires et des obligations contractuelles donnera lieu à des mesures coercitives strictes.

Cette orientation a été arrêtée à l'issue d'une réunion consacrée à l'examen du programme d'action pour l'année 2026, relatif à la préservation de l'environnement et à l'entretien du cadre urbain. La rencontre a permis d'évaluer l'état de la propreté à travers les différents quartiers de la commune, tout en identifiant des mécanismes opérationnels destinés à améliorer la qualité du service rendu aux citoyens. Les discussions ont notamment porté sur l'organisation annuelle du travail et la répartition précise des secteurs confiés à chaque opérateur contractant. Cette clarification intervient dans un contexte marqué par de nombreuses doléances de riverains, faisant état de retards dans la collecte, de dépôts sauvages et de points noirs apparus dans plusieurs zones. Les services de l'Assemblée populaire communale ont insisté sur le fait que le respect rigoureux des horaires de ramassage demeure la condition essentielle pour prévenir l'encombrement des rues et préserver la salubrité publique. Dans cette dynamique, il a été décidé d'intensifier les contrôles sur les opérations de balayage et de nettoyage à l'échelle de l'ensemble des quartiers. Les entreprises seront également tenues d'assurer systématiquement le nettoyage des abords des bacs à ordures après chaque passage, dans un souci de protection de l'environnement et d'amélioration de l'aspect esthétique des cités. Ces mesures seront accompagnées de sorties de terrain régulières afin de vérifier le degré d'application des instructions arrêtées. Cette démarche s'inscrit dans le prolongement des directives émises par les services de la wilaya d'Oran, qui avaient appelé l'ensemble des 26 communes à garantir une collecte quotidienne et continue des déchets ménagers, dans le cadre d'un plan global d'amélioration environnementale. Les rapports de la cellule de protection de l'environnement ont, à cet effet, souligné la nécessité de réparer les nuisances liées aux chantiers et de réhabiliter les voiries dès l'achèvement des travaux. Enfin, le wali d'Oran a réaffirmé que la réussite de ce dispositif repose sur la coordination entre les différents intervenants, mais aussi sur l'implication des citoyens. Il a appelé ces derniers à respecter les horaires de dépôt des déchets et à s'abstenir de tout jet anarchique, rappelant que la préservation de l'environnement constitue un enjeu collectif directement lié à la santé publique et à la qualité de vie urbaine.

PRODUITS DE LA MER

Mobilisation pour garantir prix stables et abondance durant le Ramadan

Sarah M

Al'approche du mois sacré du Ramadan, le secteur de la pêche et de l'aquaculture se mobilise pour assurer un approvisionnement régulier et accessible en produits de la mer. Hier, une importante commission de coordination s'est réunie pour préparer la commercialisation de ces produits durant cette période de forte demande, conformément aux directives du Directeur général de la pêche et de l'aquaculture.

Sous la présidence de la responsable du service d'aquaculture, l'assemblée a réuni investisseurs et professionnels du secteur, tous déterminés à garantir la disponibilité de leur production. L'objectif est double : offrir des produits frais et sains, tout en maintenant des prix abordables, face à la hausse traditionnelle de la consommation durant le Ramadan.

La commission a également étudié les modalités de vente, en identifiant des points de distribution variés, allant des espaces commerciaux classiques aux ventes directes au consommateur. Cette approche vise à rapprocher les produits



des habitants, réduire le rôle des intermédiaires et stabiliser les prix, afin de protéger le pouvoir d'achat des citoyens. Étaient présents le directeur et le président de la Chambre provinciale de la pêche et de l'aquaculture, qui ont insisté sur l'importance d'une coordination étroite entre autorités, professionnels et investisseurs. Selon eux, des mécanismes efficaces doivent être mis en place pour garantir un approvisionnement continu, en particulier lors des périodes de forte pression sur le marché. Cette initiative s'inscrit dans la stratégie des autorités vi-

sant à renforcer l'aquaculture comme pilier de la sécurité alimentaire, à intégrer davantage cette filière dans les circuits commerciaux locaux et à encourager l'investissement dans ce secteur stratégique.

D'autres réunions de suivi sont prévues dans les prochains jours afin de finaliser les aspects logistiques et organisationnels avant le lancement officiel de la commercialisation. L'ensemble de ces mesures vise à assurer la disponibilité des produits, la stabilité des prix et la satisfaction des besoins des consommateurs tout au long du mois sacré.

GARANTIR L'APPROVISIONNEMENT ET LUTTER CONTRE LA SPÉCULATION

La direction du Commerce intensifie les inspections

Toufik K

AOran, la vigilance reste de mise. Dans le cadre d'une campagne de contrôle renforcée, les agents de la Direction du commerce sillonnent la wilaya pour s'assurer de la disponibilité des produits de grande consommation et prévenir toute spéculation. Cette initiative fait suite aux directives des autorités nationales, visant à garantir un approvisionnement régulier et protéger le pouvoir d'achat des citoyens.

Ce mardi, une nouvelle opération de contrôle a été menée sur le terrain par les agents de la Direction du commerce d'Oran. Les inspections ont couvert plu-

sieurs entrepôts et commerces de gros ainsi que des magasins de proximité dans différents quartiers de la wilaya. Les équipes ont notamment vérifié la disponibilité des produits alimentaires de première nécessité, des articles d'hygiène et des biens de consommation courante, tout en s'assurant du respect des prix fixés.

Selon la Direction, cette action s'inscrit dans la continuité de la campagne nationale visant à garantir un approvisionnement stable et à prévenir toute tentative de spéculation. En effet, les équipes de contrôle visitent les commerces de détail et de gros, ainsi que les espaces commerciaux très fréquentés par les

habitants. Leur objectif : vérifier que les stocks sont suffisants, que les prix sont respectés et que la distribution des produits essentiels – tels que denrées alimentaires, produits d'hygiène et biens de première nécessité – se déroule sans entrave. Ces opérations permettent également de détecter toute irrégularité ou pratique commerciale susceptible de perturber le marché local. Selon la Direction du commerce, le renforcement de ces inspections traduit l'engagement des autorités locales à maintenir un marché stable et transparent, tout en veillant à ce que les citoyens aient un accès régulier aux produits indispensables à leur vie quotidienne.

INCIDENTS LIÉS AUX FORTES PLUIES À ARZEW

Glissement de terrain et effondrement d'un mur

Meriem B

La wilaya d'Oran a été, ces dernières jours, confrontée à des incidents liés aux fortes pluies qui s'abattent sur la région. À Arzew, un glissement de terrain s'est produit dans la cité des 320 logements AADL, située dans le quartier Émir Abdelkader (Plateau), tandis qu'un mur s'est effondré au niveau du lycée Bouabdeli, appelé communément « lycée mixte », dans le centre-ville.

Le président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Arzew a tenu à rassurer les habitants : aucun blessé n'est à déplorer dans ces deux incidents. Il a précisé que le glissement de terrain dans la cité AADL est survenu malgré les précautions déjà mises en place, en raison de l'intensité des pluies diluviales et de la nature instable du terrain. Concernant l'effondrement du mur du lycée, le P/APC a indiqué que les services de la di-

rection de l'Éducation de la wilaya devaient intervenir rapidement pour sécuriser l'établissement.

Ces événements surviennent alors que la commune d'Arzew a su, jusqu'ici, éviter les inondations grâce à un programme préventif mis en œuvre depuis août 2025. Selon l'APC, ce plan repose sur des interventions régulières et systématiques : nettoyage des caniveaux et des cours d'eau deux fois par semaine, réorientation des eaux des zones forestières vers les oueds, et entretien des lits de rivière et des réseaux d'assainissement. La municipalité souligne que ces mesures ont permis de prévenir les débordements, contrairement à plusieurs autres localités de la région qui ont subi d'importantes inondations. Dans le cadre de sa politique de prévention, la commune prévoit également plusieurs projets structurants dans le budget 2025. Parmi eux, la réhabilitation des quatre principaux oueds de la ville, la réalisation d'une étude globale pour sécuriser Arzew face aux risques d'inondation, l'amélioration des réseaux d'assainissement et des canaux dans différents quartiers, ainsi que la poursuite du chantier du grand oued El Mohgoun, dont l'avancement est actuellement estimé à 40 %. Le P/APC insiste sur l'importance d'une approche préventive et méthodique, visant à anticiper les risques, améliorer le cadre de vie des habitants et renforcer la résilience de la ville face aux aléas climatiques. « Notre objectif est de passer d'une gestion ponctuelle des urgences à une planification structurée et durable », a-t-il déclaré. Ces récents incidents rappellent néanmoins la nécessité de maintenir la vigilance, en particulier dans les zones à risques, et de poursuivre les efforts de prévention pour éviter que des précipitations exceptionnelles ne se transforment en catastrophes.

BAISSE DE PRODUCTION DE LA STATION D'EL MACTAÂ

Distribution d'eau perturbée dans six communes

Sarah M

La Société des Eaux et de l'Assainissement de la Wilaya d'Oran (SEOR) a annoncé, mardi, un ajustement temporaire de la distribution d'eau potable dans plusieurs zones de la wilaya, en raison de la baisse de production à la station de dessalement de Mactaâ. Cette réduction fait suite à l'augmentation des matières en suspension dans l'eau, conséquence directe des récentes fluctuations météorologiques observées dans la région. Les six zones concernées sont : Boutioua, Arzew, Gdyel, Bir El Djir, Oued Tlelat et les quartiers est de la ville d'Oran. Les habitants de ces communes devront s'adapter à ce changement transitoire du programme de distribution. La SEOR précise que le service normal reprendra dès le retour à une production stable, assurant ainsi la continuité du service public. Dans son communiqué, la SEOR a présenté ses excuses pour les désagréments que cette situation pourrait engendrer et a réaffirmé son engagement envers ses clients : garantir un approvisionnement en eau fiable et améliorer constamment la qualité du service. L'entreprise rappelle que ces perturbations sont liées à des facteurs climatiques indépendants de sa gestion. Cet ajustement souligne la vulnérabilité des infrastructures hydrauliques face aux aléas climatiques et l'importance d'une gestion préventive et responsable des ressources en eau. La SEOR invite les citoyens à faire preuve de patience et de compréhension, tout en réaffirmant sa mobilisation pour assurer un service public efficace et durable.

LUTTE CONTRE LA COCHENILLE ROUGE

Opération de destruction des figuiers de Barbarie à Ain El Kerma

S. M

Dans le cadre de la lutte obligatoire contre la cochenille rouge, insecte nuisible menaçant les cultures locales, la commission technique chargée du programme de contrôle relevant de la direction des services agricoles de la wilaya d'Oran a mené, avant-hier, une opération sur le terrain à Ain El Kerma, dans la daïra de Boutlélis. Cette sortie a été consacrée à la supervision des travaux d'arrachage et de comblement des figuier de Barbarie infestés, une étape essentielle pour freiner la propagation de ce parasite qui affecte la productivité agricole et l'équilibre de l'écosystème local. Les responsables ont rappelé que ces mesures préventives sont incontournables pour protéger les exploitations et garantir la sécurité phytosanitaire de la région. Selon les autorités locales, la campagne s'inscrit dans un programme national visant à éradiquer la cochenille rouge de manière durable, tout en sensibilisant les citoyens sur l'importance de signaler toute présence suspecte de l'insecte. Les équipes techniques continueront à effectuer des visites régulières afin de veiller au respect des protocoles et à l'efficacité des interventions. Cette mobilisation témoigne de l'engagement des services locaux et de l'État à préserver les ressources agricoles et à soutenir les agriculteurs face à ce fléau qui peut avoir des conséquences économiques significatives si rien n'est fait.

COOPÉRATION

Le président Tebboune reçoit l'ambassadrice des USA

Wassila. B

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier à Alger, l'ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique en Algérie, Elizabeth Moore Aubin. Mme Elizabeth Moore Aubin a rendu une visite d'adieu au président Tebboune au terme de sa mission en Algérie.

Les récentes déclarations d'Elizabeth Aubin, ambassadrice des États-Unis à Alger, ont mis en lumière une réalité trop souvent éclipsée : la relation algéro-américaine dépasse aujourd'hui le strict cadre sécuritaire pour s'ancrer durablement dans l'économie et la culture. « Nous sommes fiers de travailler avec l'Algérie », avait affirmé, en juillet dernier, la diplomate américaine, soulignant la reconnaissance américaine du rôle de l'Algérie sur la scène internationale. Les étapes franchies ces derniers mois témoignent d'une volonté partagée d'approfondir ce partenariat. La signature il y a une année d'un protocole sur la coopération sécuritaire illustre la convergence des deux pays face aux défis régionaux. Mais c'est surtout sur le terrain économique que les signaux se multiplient. L'accord conclu en novembre dernier entre le ministère algérien de l'Agriculture et le Département américain de l'Agriculture, permettant l'importation de vaches laitières et de bovins, symbolise une ouverture nouvelle et pragmatique.

Autre jalon, la participation de l'Algérie au sommet américain SelectUSA 2025, avec la plus importante délégation nord-africaine. Cette présence traduit une vo-



lonté claire : diversifier les échanges, attirer l'investissement et inscrire l'Algérie dans les dynamiques globales. Le déplacement en juillet de Massad Boulos, conseiller du président Trump pour l'Afrique, auprès du président Abdelmadjid Tebboune, est venu renforcer cette dynamique en abordant des dossiers de paix, de stabilité mais aussi de commerce continental. Le secteur énergétique, pilier de l'économie algérienne, reste au cœur des discussions. Les rencontres entre le chef de l'Etat et les dirigeants d'ExxonMobil et de Chevron ouvrent la perspective d'une coopération élargie dans l'exploration gazière.

Or, et c'est une donnée majeure, la présence américaine en Algérie ne se limite pas aux hydrocarbures. Plus de cent entreprises sont actives sur le marché, dont la majorité dans des secteurs diversifiés, preuve d'un intérêt croissant pour l'économie algérienne dans son ensemble. Au-delà des chiffres, la coopération culturelle illustre une autre fa-

cette de ce rapprochement. L'engagement des États-Unis à soutenir l'enseignement de l'anglais en Algérie participe d'une vision de long terme : faciliter l'intégration des jeunes générations dans les échanges internationaux, créer des passerelles humaines autant qu'économiques.

Ces avancées doivent cependant être consolidées. Le potentiel algérien, qu'il s'agisse de ressources naturelles, de capital humain ou de position géostratégique, attire l'attention de Washington. Mais c'est à Alger de transformer cet intérêt en leviers durables pour son développement. Les États-Unis voient dans l'Algérie un partenaire de stabilité et de prospérité en Méditerranée et en Afrique. Pour l'Algérie, ce rapprochement est l'occasion de diversifier ses alliances, d'élargir son tissu économique et de consolider son rôle régional. À l'heure où le monde se recompose, l'enjeu est de bâtir un partenariat structurant, équilibré et tourné vers l'avenir.

RISQUES PROFESSIONNELS

Un système intelligent dédié à la prévention

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Abdelhak Saihi, a souligné la nécessité d'adopter un système intelligent de prévention des risques professionnels, reposant sur des solutions numériques et des systèmes d'évaluation des risques en temps réel, indique mardi un communiqué du ministère.

M. Saihi a présidé lundi au siège du ministère, une réunion d'évaluation consacrée au suivi et à l'évaluation des activités de l'instance de prévention des risques professionnels dans les secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (BTPH), en vue d'évaluer les modes de gestion, les indicateurs de performance, et de suivre la mise en œuvre des recommandations relatives à l'amélioration du service public, notamment dans les domaines de la santé et de la sécurité professionnelles, et de la prévention proactive des risques professionnels".

Le ministre a également instruit d'"adopter une approche nationale unifiée pour la prévention des risques professionnels, basée sur le ciblage

intelligent des chantiers et des entreprises en s'appuyant sur les bases de données et l'analyse des taux d'accidents, en passant à un système préventif intelligent reposant sur les solutions numériques et les systèmes d'évaluation des risques en temps réel", soulignant que "la numérisation et la prévention intelligente sont deux piliers fondamentaux dans l'édification d'un système national efficace de sécurité et de santé professionnelles".

Il a également donné des directives pour "intensifier les sorties de terrain ciblant les chantiers du BTPH, et orienter les interventions vers les entreprises présentant des risques élevés et une forte densité de main-d'œuvre, dans le cadre d'une approche préventive anticipative", "avec un suivi permanent de la mise en œuvre des plans de prévention en matière de santé et de sécurité professionnelles outre de soumettre les infractions aux instances compétentes", et d'"accompagner les entreprises dans l'élaboration et la mise en œuvre des dispositions préventives collectives et individuelles rela-



tives aux activités du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique". A cette occasion, M. Saihi a insisté sur l'importance d'"unifier les mécanismes de collecte et d'analyse des données liées aux accidents de travail et aux risques professionnels, et de les exploiter dans l'élaboration d'études analytiques prospectives appuyant la prise de décision et l'amélioration des politiques préventives, de développer des programmes de formation numériques au profit des travailleurs et des entreprises via des plateformes interactives, et d'accélérer la numérisation de l'ensemble des services de l'or-

ganisme de prévention en renonçant aux modes de gestion traditionnels". Il a, également, souligné la nécessité de "développer un système d'information national intégré et sécurisé, conforme aux normes modernes en matière de santé et de sécurité professionnelles, et d'élaborer un plan stratégique pour la période 2026-2030, conforme à la politique nationale de transformation numérique, reposant sur la numérisation du processus préventif, l'amélioration de la qualité des services et la facilitation de l'accès à l'information au profit des entreprises et des travailleurs".

LIGNE FERROVIAIRE BECHAR-TINDOUF-GARA DJEBILET

Les premiers essais sur rail réussis !

Les essais techniques préliminaires sur la ligne ferroviaire minière ouest, reliant Bechar, Tindouf et Gara Djebilet, ont débuté mardi. Le train Bechar-Tindouf est entré en phase de tests finaux à l'aide d'une locomotive spécialement équipée pour le transport de passagers. Le Directeur général de l'ANESRIF, Azeddine Fridi, accompagné des cadres centraux de l'agence, des responsables du projet, ainsi que des représentants des entreprises et sociétés publiques et du partenaire chinois impliqués dans la réalisation de cette importante infrastructure ferroviaire, a effectué un voyage d'essai, à partir de la gare de Tindouf à destination de Bechar, a annoncé l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF). Marquant un grand tournant pour la ligne ferroviaire minière Ouest, ce projet majeur, couvrant une distance de 950 km sur l'axe ferroviaire Bechar-Tindouf-Gara Djebilet, a été réalisé dans des délais records. Les travaux, ayant débuté fin 2023 sous la supervision de l'ANESRIF en tant que maître d'ouvrage, visent principalement à valoriser le gisement de fer de Gara Djebilet, tout en désenclavant une grande partie des wilayas du Sud-Ouest du pays, à travers la réalisation de plusieurs gares de voyageurs et de marchandises à Tindouf, Oum Lassel, Gara Djebilet, Tabelbala, Hammaguir et Abadla, a-t-on expliqué. Ce vaste chantier ferroviaire, qui a mis à l'épreuve les performances de l'ingénierie algérienne, a été principalement exécuté par des entreprises nationales telles que Cosider Travaux Publics, EPTP Alger, SEROR Est, ENGOA, Infrarail, SNTP, GCB, Infrafer et SAPTA, et le partenaire Chinois CRCC. Le suivi technique de ce chantier a été assuré par divers bureaux d'études publics, a-t-on relevé, ajoutant que les dernières retouches du projet de la ligne ferroviaire minière Ouest sont actuellement en cours, en vue de sa mise en service durant le mois de janvier, et ce, en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres tenue le 16 novembre 2025.

PARTENARIAT

M. Attaf reçoit la Directrice générale de l'OIM

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu, mardi au siège du ministère, la Directrice générale de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), Mme Amy Pope, qui effectue une visite officielle en Algérie, indique un communiqué du ministère. Au cours de cette rencontre, les deux parties ont "examiné les différents volets des relations de coopération entre l'Algérie et l'OIM et discuté des moyens de les renforcer, afin d'assurer une prise en charge efficace des divers défis liés au dossier migratoire", précise le communiqué.

SAÏD SAYOUD :

«Le nouveau code de la route est axé sur la prévention»

Wassila. B

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a présenté, hier, devant le Conseil de la nation le nouveau projet de code de la route, qui incarne selon lui une vision politique claire axée sur la prévention et la sécurité des citoyens.

Ce texte repose sur une approche globale élargissant la responsabilité en cas d'accident à toutes les parties impliquées, et non plus aux seuls conducteurs. Il introduit des mesures préventives obligatoires pour garantir l'intégrité des véhicules et des infrastructures, renforce l'arsenal juridique et encourage la culture du signalement des comportements à risque. Le projet prévoit également l'instauration d'une Journée nationale de la sécurité routière et du Prix du président de la République pour promouvoir cet engagement. Saïd Sayoud, a expliqué que le nouveau texte de loi portant code de la route traduit une "vision politique claire" axée sur la prévention et l'extension de la responsabilité à toutes les parties impliquées dans les accidents de la route.

Présentant le texte de loi devant la Commission de l'équipement et du développement local du Conseil de la nation, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, M. Sayoud a précisé que le nouveau texte "traduit, dans sa substance, une intention sincère et une vision politique claire", rappelant que la sécurité des citoyens est une des priorités du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et un engagement de l'Etat envers le peuple. Dans sa version modifiée, le code de la route repose sur une "approche globale et intégrée qui appelle la conjugaison des efforts de tous les acteurs, chacun dans son domaine de compétence, pour parvenir à un système de circulation sûr et durable", a expliqué le ministre.

Ce texte "se distingue par sa précision et sa clarté dans la définition des dispositions relatives à la sécurité routière, à travers l'introduction de mesures préventives obligatoires, jugées essentielles pour garantir l'intégrité des véhicules et des routes", a-t-il poursuivi.

Dans la nouvelle version, les responsabilités sont, pour la première fois, étendues à toutes les parties impliquées dans les accidents de la route, et ne sont plus limitées aux seuls conducteurs sans tenir compte des circonstances environnantes, a fait observer le ministre.

Une réforme globale

Cette orientation s'inscrit dans le cadre de la consolidation de l'arsenal juridique en matière de sécurité routière, à travers le renforcement des mesures et dispositions permet-



tant d'en finir avec le phénomène de l'insécurité routière et de créer un environnement de circulation sûr, tenant compte de l'ensemble des facteurs à l'origine des accidents de la circulation, du véhicule à l'état des routes, en passant par le facteur humain, a encore précisé M. Sayoud.

Le texte de loi vient renforcer le volet préventif et encourager la culture du signalement des comportements compromettant la sécurité routière, tout en associant la société civile à la diffusion de la culture de la sécurité sur les routes, a souligné le ministre, faisant état de l'institution, dans le nouveau texte, d'une Journée nationale de la sécurité routière et du Prix du président de la République pour la sécurité routière, en guise d'encouragement aux efforts en faveur de la sécurité routière.

Les travaux de la Commission de l'équipement et du développement local du Conseil de la nation se poursuivent sous la présidence de son président, M. Yahia Charef. Ce texte, structuré en 10 chapitres et 190 articles, se positionne comme une réponse stratégique aux directives du Président de la

République visant à éradiquer l'insécurité routière et à garantir un environnement de circulation sûr pour tous les citoyens. Le ministre a rappelé le « fardeau considérable » que font peser les accidents de la route sur la nation, avec leurs lourdes pertes en vies humaines, leurs dégâts matériels et leur coût pour les finances publiques. Il a inscrit ce projet de loi dans la continuité des engagements du Président de la République, en l'occurrence son 54e engagement visant à « garantir la sécurité du citoyen et la sûreté des biens publics et privés ». Selon M. Sayoud, cette réforme témoigne d'une « vision politique claire » pour bâtir une société respectueuse de l'ordre et de la vie, affirmant que la sécurité des citoyens « n'est pas une option, mais un engagement explicite de l'Etat ». Le projet de loi s'articule autour de plusieurs axes majeurs, dessinant une approche systémique de la sécurité routière : Prévention et responsabilité élargie. L'accent est mis sur la réduction des accidents en s'attaquant à toutes leurs causes (conducteur, véhicule, environnement). Une innovation notable est l'établissement de la responsabilité

civile des gestionnaires et mainteneurs de routes en cas d'accident dû à des travaux non conformes ou à une négligence dans l'entretien.

Une culture à inculquer

Le texte prévoit de tenir pour responsables toutes les parties impliquées dans la chaîne de la sécurité.

Cela inclut désormais les centres de contrôle technique qui délivreraient des rapports falsifiés ou omettraient des défauts, les organismes délivrant des permis de conduire de manière partielle, ainsi que les responsables de l'entretien routier déjà mentionnés.

Le projet instaure une formation obligatoire, des examens médicaux périodiques et une lutte accrue contre la conduite sous l'emprise de substances psychoactives. Pour les professionnels, il réglemente strictement le transport (personnes, marchandises, matières dangereuses) avec l'obligation de certificats de compétence, le respect des temps de conduite/repos et l'utilisation de dispositifs de surveillance modernes. Le texte mise sur la technologie avec le paiement électronique des amendes, l'utilisation de dispositifs de détection de stupéfiants,

fiant, des stations de pesage mobiles et des systèmes nationaux d'information pour le suivi.

Il durcit également la lutte contre la fraude en incriminant l'importation, la fabrication ou la commercialisation de pièces détachées non conformes, avec des sanctions aggravées en cas d'accident. Au-delà des mesures coercitives, le ministre a insisté sur la dimension culturelle et éducative de ce projet. L'objectif est d'« inculquer une culture de la sécurité routière aux citoyens », considérée comme le fondement d'un changement durable des comportements. Cette loi se veut donc un outil de pédagogie et de sensibilisation aussi bien que de dissuasion.

M. Saïoud a expliqué que ce texte « met l'accent sur la formation des conducteurs en révisant les conditions d'obtention du permis de conduire, en rendant obligatoire les examens médicaux périodiques et en adoptant des mesures préventives contribuant à instaurer une culture routière fondée sur le respect du code de la route et la protection de la vie ».

Le ministre a souligné que le texte de loi vise à « établir un système intégré de sécurité routière, fondé sur un équilibre entre respect du code de la route et sensibilisation, et renforce la responsabilité de tous les usagers de la route, améliorant ainsi la sécurité publique et préservant le bien-être des citoyens ». Fondée sur la trilogie prévention, dissuasion et coordination entre tous les acteurs, cette réforme ambitionne de protéger efficacement les citoyens et de garantir leur droit fondamental à une mobilité sans danger.

L'examen détaillé du texte par les membres de la commission parlementaire débutera prochainement, ouvrant la voie à des débats qui détermineront la forme finale de cette réforme majeure attendue par les acteurs de la sécurité routière.

FORMATION PROFESSIONNELLE Un concours dédié aux manuels

Le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels annonce, mardi, l'organisation d'un concours national des manuels professionnels.

Ce concours est destiné aux auteurs et aux professionnels des différentes spécialités du secteur, selon le communiqué du ministère. « Dans le cadre de l'encouragement de la production pédagogique professionnelle et de la valorisation des compétences nationales, le ministère organise le concours national des manuels professionnels, destiné aux auteurs et aux professionnels des différentes spécialités de la for-

mation et de l'enseignement professionnels », précise la même source. Ce concours constitue « une opportunité pour mettre en valeur la créativité, documenter les expériences professionnelles et contribuer à l'enrichissement du contenu pédagogique professionnel ». Le dernier délai pour les candidatures à ce concours est fixé au 31 janvier courant, tandis que l'annonce des résultats est prévue le 26 février prochain. Les personnes intéressées peuvent consulter les conditions de participation et télécharger le guide de candidature via le lien suivant: careers.mvet.dz/concours-manuels.

المسابقة الوطنية للهوليات المهنية
The National Competition for Professional Annals

Scan QR code
انسخ الكود

careers.mvet.dz/concours-manuels

الإعلان عن النتائج
Announcement of the results

آخر أجل للترشح
Deadline for submissions

26 February / 31 January

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Fiat élargit son réseau de sous-traitants

Wassila. B

En ce début d'année 2026, Stellantis El Djazaïr, la filiale algérienne du groupe automobile, poursuit activement sa stratégie de développement de l'écosystème automobile local.

L'objectif est d'augmenter l'intégration industrielle pour les véhicules Fiat assemblés dans son usine de Tafraoui (Oran) et d'alimenter son réseau après-vente. Nouveaux accords récents : L'entreprise a signé deux nouveaux partenariats avec des fournisseurs algériens : Nordine Automotiv : pour la fabrication locale de liquides lavage-glace de la marque Eurorepar (propre au groupe), destinés au réseau après-vente Stellantis et aux garages Eurorepar Car Service. Dedax (Automotive Engineering & Development) : pour la production locale d'une gamme complète de filtres (à air, à huile, à carburant, d'habitacle) multi-marques sous l'enseigne Eurorepar. Ces signatures s'inscrivent dans une dynamique de renforcement continu.

Peu avant, Stellantis avait officialisé un partenariat stratégique avec Icam Auto Industrie pour la fourniture de plaquettes de frein, un composant critique pour la sécurité, qui équipera directement les véhicules assemblés à Oran. L'ambition affichée est de dépasser 30% d'intégration locale d'ici 2026. L'usine Fiat d'Oran, inaugurée fin 2023, vise à évoluer d'un simple site d'assemblage vers un véritable pôle indus-



trial intégré, moteur d'une filière automobile nationale. Lors d'une récente convention internationale des fournisseurs, Stellantis a également signé des lettres d'intention avec quatre nouveaux partenaires (internationaux et locaux) pour des composants comme les sièges, les systèmes d'échappement, les pièces plastiques et les haut-parleurs.

Cela porte à treize le nombre total de fournisseurs engagés pour la production des véhicules « made in Algeria ». L'intégration locale se concentre pour l'instant sur des consommables, des accessoires et

des composants comme les plaquettes de frein. Douze sous-traitants locaux sont pleinement intégrés à la chaîne de valeur, mais pour une gamme de pièces encore limitée. Stellantis accélère donc sa politique de localisation en Algérie, renforçant progressivement l'ancre industriel de sa production. Cette stratégie vise à la fois à sécuriser les approvisionnements, à développer un écosystème local compétitif, à répondre aux exigences du marché national et à créer des emplois qualifiés, tout en transformant son site de Tafraoui en un hub industriel plus intégré.

CONTENU NUMÉRIQUE ARABE

Appel à candidature pour le Prix de la "CESAO"

"CESAO" du contenu numérique arabe pour le développement durable, invitant les intéressés à déposer leurs dossiers avant le 25 février prochain.

Ce prix organisé par la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie occidentale (CESAO), en collaboration avec le World Summit Awards (WSA), est ouvert aux entreprises et aux jeunes entrepreneurs qui ont développé des applications ou des solutions numériques qui mettent en relief un impact social et économique concret sur la société, précise la même source.

Pour s'informer des conditions de participation, des critères de candidature et des règles du prix, les candidats intéressés peuvent consulter la page officielle du Prix dans les deux langues arabe et anglaise, via les liens suivants : <https://www.unescwa.org/ar/events/escwa-digital-arabic-content-award-2025-2026> et <https://www.unescwa.org/events/escwa-digital-arabic-content-award-2025-2026>, ajoute le communiqué.

Les candidats peuvent également déposer les dossiers de candidature exclusivement via la plateforme électronique dédiée à cet effet, au plus tard, le 25 février prochain, via le lien suivant : <https://escwa.icnm.net/Signup/ESCWA-DAC/2025/>.

Dans le cadre de la coordination et du suivi de la participation algérienne à cette édition, le ministère invite dans son communiqué les candidats à aviser ses services de leur inscription à ce Prix, via l'adresse e-mail : dgsi@mpt.gov.dz", selon la même source.



Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé, mardi dans un communiqué, le lancement de l'appel à candidature pour la participation à la 5e édition du prix

ENTREPRENARIAT ÉTUDIANT

Le guichet unique prend forme

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a tenu une réunion de coordination avec les directeurs de plusieurs établissements universitaires, consacrée à la préparation du lancement officiel du guichet

unique et au débat des questions pédagogiques et de recherche, indique, mardi, un communiqué du ministère.

Cette réunion de coordination tenue, lundi soir, a réuni les cadres du ministère, les présidents des conférences régionales des universités (centre,

ouest, est), et les directeurs de l'Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme, du Centre de développement des technologies avancées (CDTA) et de l'Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche et du Développement Technologique (ANVRE-DET), précise la même source. La réunion a également regroupé par visioconférence, les recteurs de l'Université des Sciences et Technologies Houari Boumediene (USTHB), de l'Université de Constantine 3 et de l'Université de Tlemcen Abou Bekr Belkaid.

EDITO

Une adhésion massive au e-commerce

Wassila. B

Les chiffres dévoilés ce mardi par Mme Wahiba Zeknoune, directrice divisionnaire du commerce électronique, sont plus qu'éloquents : plus de 92% des commerçants algériens adhèrent désormais au processus d'e-commerce.

Ce taux, presque unanime, n'est pas le fruit du hasard. Il est l'aboutissement d'une trajectoire positive engagée depuis 2020, année charnière du lancement officiel de cette activité en Algérie, et intensifiée par une campagne de sensibilisation d'envergure ayant touché plus de 180 000 acteurs. Ce succès quantitatif interpelle. Dans un contexte économique global marqué par la digitalisation, l'Algérie semble avoir trouvé la formule pour embarquer sa communauté commerçante dans cette transition inéluctable. La méthode privilégiée, soulignée avec force par la responsable, mérite d'être saluée : une approche « méthodologique, progressive, informative et sensibilisatrice », ayant délibérément écarté la logique répressive. En plaçant les institutions publiques, comme les services des registres du commerce, en démonstrateurs pilotes et en instaurant des mesures incitatives, l'Etat a construit un récit de confiance autour de l'e-commerce. Le message est clair : il s'agit d'un accompagnement vers une modernité bénéfique, et non d'une contrainte bureaucratique. La croissance « notable » enregistrée n'est donc pas une simple statistique. Elle traduit une évolution tangible des pratiques, tant du côté de l'offre que de la demande. Les consommateurs algériens, de plus en plus connectés et demandeurs de commodité, poussent naturellement ce mouvement. Les indicateurs des transactions commerciales en ligne en sont la preuve silencieuse mais robuste. Cependant, l'adhésion massive n'est qu'une première étape, certes fondamentale. Le véritable défi réside maintenant dans la consolidation, la sécurisation et la sophistication de cet écosystème naissant. C'est tout l'enjeu de la stratégie nationale du commerce électronique, actuellement en cours d'élaboration avec une pluralité d'acteurs – institutions, opérateurs économiques, associations – qui est à souligner. Cette démarche inclusive est cruciale pour garantir la pertinence et l'acceptabilité des futures mesures.

Les axes annoncés sont porteurs : actualisation du cadre législatif, développement de l'infrastructure monétaire, adaptation des formations universitaires et professionnelles. Ils pointent les véritables leviers d'une transformation durable. La sécurisation des transactions, évoquée en conclusion par Mme Zeknoune, et la prise en charge des coûts par l'Etat (via les articles 140 et 141 de la loi de finances 2025) sont des arguments de poids pour dissiper les dernières réticences, notamment concernant les terminaux de paiement électroniques (TPE) déclarés disponibles en quantité suffisante. L'absence de délai contraignant imposé aux commerçants, bien que pouvant être perçue comme un manque d'urgence, s'inscrit en réalité dans la cohérence de la philosophie adoptée : la persuasion par la démonstration de valeur. Elle évite un rejet frontal et laisse le temps à l'appropriation.

INGÉRENCE AMÉRICAINE AU VENEZUELA

L'ONU insiste sur le respect du droit international

La présidente de l'Assemblée générale des Nations unies, Annelena Baerbock, a réaffirmé lundi soir l'importance cruciale du respect de la Charte de l'ONU et du droit interna-

tional, soulignant que ceux-ci constituent le fondement de l'ordre mondial et la garantie d'un monde pacifique et juste pour tous. Dans un communiqué consacré à la situation au Venezuela, Mme Baerbock a rappelé que l'intervention militaire des États-Unis dans le pays sud-américain illustre l'urgence de respecter les principes internationaux. « La Charte de l'ONU n'est pas facultative, elle constitue notre cadre directeur, en temps de paix comme en temps de crise », a-t-elle insisté. La présidente a précisé que l'article 2 de la Charte impose à tous les États membres de s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout pays, ou de toute action incompatible avec les objectifs de l'ONU. « Un monde pacifique, sûr et juste pour tous n'est possible que si la primauté du droit prévaut sur la loi du plus fort », a-t-elle ajouté. Cette déclaration intervient alors que

la situation politique et sécuritaire au Venezuela reste fragile, avec des tensions croissantes entre autorités locales et forces étrangères. Les appels à la communauté internationale se multiplient pour garantir le respect du droit international et protéger la souveraineté du pays, tandis que la population vénézuélienne continue de subir les conséquences d'une crise politique, économique et sociale prolongée.

L'Assemblée générale de l'ONU réaffirme ainsi sa position sur le rôle central du multilatéralisme et la nécessité de solutions diplomatiques pour résoudre les conflits internationaux, loin des interventions unilatérales qui risquent d'aggraver les tensions régionales.

CRISE HUMANITAIRE À GHAZA

L'agression sioniste fait plus de 71.000 morts depuis octobre 2023

Le bilan de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza continue de s'alourdir, touchant principalement les civils, notamment les femmes et les enfants. Depuis le 7 octobre 2023, les autorités sanitaires palestiniennes ont recensé 71.391 morts et 171.279 blessés dans cette région assiégée et meurtrie. Au cours des dernières 24 heures, les corps de deux martyrs et dix blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza, alors que de nombreuses victimes restent encore prisonnières des décombres, selon le communiqué des

services de Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, 424 Palestiniens ont été tués et 1.199 autres blessés, tandis que 685 corps ont pu être récupérés, soulignent les mêmes sources. La situation reste critique, les infrastructures hospitalières étant saturées face à l'afflux continu de victimes. La population de Ghaza, déjà fragilisée par plus d'une décennie de blocus et de violences répétées, continue de subir des conditions humanitaires alarmantes. L'accès aux soins, à l'eau potable et aux denrées alimentaires reste limité, accen-

tuant la vulnérabilité des habitants. Les organisations internationales et humanitaires multiplient les appels à la communauté internationale pour soutenir les efforts de secours et assurer la protection des civils. Cette crise prolongée illustre l'impact dramatique des conflits armés sur les populations civiles et la nécessité de renforcer la pression diplomatique pour garantir le respect du droit international humanitaire. Les Palestiniens de Ghaza demeurent confrontés à une situation d'urgence où chaque jour s'ajoute aux tragédies passées.

LIBAN

Nouvelles frappes aériennes de l'entité sioniste sur plusieurs villes

L'entité sioniste a mené de nouvelles frappes aériennes tôt mardi sur plusieurs sites au Liban, dont la ville côtière de Sidon, la troisième plus grande du pays, provoquant dégâts matériels et blessés parmi les civils, selon des sources locales. Des images diffusées sur les réseaux sociaux montrent un important nuage de fumée et des destructions dans la zone industrielle de Sidon, où un bâtiment commercial a été complètement détruit vers 1 heure du matin, heure locale. Plusieurs personnes ont été blessées, sans que l'on signale pour l'instant de victimes mor-

telles. Ces frappes s'ajoutent à celles menées lundi soir par l'armée sioniste, ciblant quatre villages du sud du Liban et des zones proches de la frontière orientale. L'agence de presse nationale libanaise a rapporté que quatre maisons ont été détruites, tandis que des véhicules, des commerces et d'autres infrastructures ont subi des dommages importants. Les tensions dans la région restent vives, et les populations locales vivent dans la crainte de nouvelles attaques.

Les autorités libanaises et les organisations humanitaires ont appelé à la protec-

tion des civils et au respect du droit international, alors que les frappes aggravent la situation déjà fragile dans le pays, confronté à des crises économiques et sociales persistantes.

Cette escalade intervient dans un contexte régional complexe, où les attaques répétées soulignent les risques d'extension du conflit et la vulnérabilité des populations civiles face aux opérations militaires.

Les appels internationaux à la retenue et à la diplomatie se multiplient pour éviter une aggravation de la crise.

INDONÉSIE

Inondations meurtrières aux Célèbes

Des pluies torrentielles ont provoqué des crues soudaines sur l'île indonésienne de Siau, dans l'archipel des Célèbes, entraînant la mort d'au moins 16 personnes, selon les autorités locales. Trois autres habitants sont portés disparus, tandis que 22 personnes ont été blessées et quelque 700 résidents évacués, a précisé l'Agence nationale de gestion des catastrophes (BNPB). Les inondations, survenues lundi, ont frappé quatre villes de la petite île située au nord des Célèbes. Une rivière en crue

a dévasté des quartiers entiers, emportant rochers, arbres déracinés et débris, comme le montrent les images partagées par l'Agence de recherche et de sauvetage. De nombreuses routes ont été coupées et des dizaines de maisons, ainsi que des bâtiments publics et infrastructures essentielles, ont été endommagés. Selon le porte-parole de la BNPB, Abdul Muhamadi, ces crues soudaines résultent de pluies d'une intensité exceptionnelle, provoquant une montée rapide et imprévisible du niveau des eaux. Les autorités locales

ont mis en place des mesures d'urgence pour sécuriser les populations et rétablir l'accès aux zones isolées. Ces inondations s'inscrivent dans un contexte de catastrophes naturelles récurrentes en Indonésie pendant la saison des pluies, qui s'étend d'octobre à mars. Le pays, souvent frappé par des pluies diluviales et des tempêtes tropicales, a déjà enregistré 1.178 morts lors d'inondations sur l'île de Sumatra fin novembre, marquant l'une des pires catastrophes naturelles récentes de l'archipel.

**TENSIONS EN FRANCE
Des routes bloquées par les agriculteurs en colère face à l'épidémie bovine**

La circulation reste fortement perturbée dans le sud de Lyon et dans plusieurs zones de la région Rhône, où des agriculteurs ont maintenu depuis lundi des blocages sur des axes routiers stratégiques. Cette mobilisation vise à dénoncer la gestion par le gouvernement de l'épidémie de dermatose nodulaire contagieuse, une maladie bovine qui affecte gravement le cheptel national. Sur la route métropolitaine M7, à hauteur de Pierre-Bénite, tracteurs et manifestants occupent la chaussée, coupant totalement la circulation et installant un campement pour prolonger la protestation.

D'autres points de blocage sont signalés au noeud de la jonction A450/A7, provoquant des ralentissements significatifs et des fermetures partielles de voies. Les autorités routières ont mis en place des déviations et recommandé aux automobilistes d'anticiper leurs déplacements ou de reporter ceux jugés non essentiels.

Les agriculteurs protestent contre plusieurs mesures gouvernementales jugées injustes : la gestion de l'épidémie de dermatose nodulaire, la hausse des coûts de production, et la négociation d'accords commerciaux internationaux, notamment avec le Mercosur. Ils craignent que ces politiques ne compromettent durablement la filière agricole française et mettent en péril la survie de petites exploitations. Ce mouvement s'inscrit dans une série de manifestations qui ont ponctué le territoire français ces dernières années, illustrant la tension croissante entre le monde agricole et les autorités, surtout en période de crise sanitaire ou économique. Les représentants syndicaux continuent de réclamer des mesures concrètes et un dialogue immédiat avec le gouvernement pour trouver des solutions durables. Alors que les perturbations se poursuivent, les autorités locales et nationales se trouvent confrontées à un dilemme : garantir la fluidité du trafic et la sécurité des usagers tout en répondant aux revendications légitimes des agriculteurs, dont la situation économique est de plus en plus fragile.

JAPON

Un séisme de magnitude 6,4 fait plusieurs blessés dans l'ouest du pays

Un séisme de magnitude 6,4 a secoué mardi la préfecture de Shimane, dans l'ouest du Japon, causant plusieurs blessés et des dommages matériels dans plusieurs villes, selon les médias locaux et l'Agence météorologique japonaise (JMA).

À Matsue, quatre personnes ont été hospitalisées suite à des chutes et blessures liées aux secousses. Plusieurs toits de maisons ont été endommagés et des fissures ont été signalées sur les routes et infrastructures locales. Dans la ville voisine de Sakaimoto, dans la préfecture de Tottori, des routes ont également subi des dégâts.

Plus au sud, à Fukuyama, dans la préfecture d'Hiroshima, deux personnes ont été blessées. La JMA a révisé la magnitude initiale du séisme, la faisant passer de 6,2 à 6,4, et a précisé que des mouvements sismiques prolongés de niveau quatre avaient été observés dans l'ouest de Tottori. Ces secousses prolongées, typiques des grands tremblements de terre, peuvent provoquer l'oscillation des bâtiments de grande hauteur, affectant particulièrement les étages supérieurs et exposant les habitants à un risque accru de blessures.

Les autorités locales ont lancé des alertes et mis en place des équipes de secours pour assurer la sécurité des populations, inspecter les infrastructures et prévenir tout risque supplémentaire.

Les habitants ont été invités à rester vigilants face aux éventuelles répliques.

FOOT/DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE

plusieurs séminaires au programme pour préparer la phase retour



La Direction nationale de l'arbitrage a programmé plusieurs séminaires au profit des arbitres, répartis par catégories, dans le cadre de la

préparation de la phase retour des compétitions nationales, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Les arbitres du

championnat Inter-Ligues ont ouvert le bal avec un premier séminaire prévu du 4 au 6 janvier à M'sila, avant de poursuivre du 7 au 8 janvier à Oran, au village méditerranéen, a-t-on souligné.

Les arbitres Elite B prendront ensuite le relais avec un stage programmé du 8 au 10 janvier, également à Oran, au village méditerranéen. Enfin, un séminaire spécifique sera consacré aux jeunes talents de l'arbitrage, qui seront regroupés du 10 au 12 janvier, toujours à Oran, au village méditerranéen. Durant l'ensemble de ces stages, des tests physiques seront organisés, parallèlement à l'évaluation de la phase aller, dans l'objectif d'assurer une meilleure préparation et d'élèver le niveau de performance des arbitres en vue de la seconde partie de la saison.

FOOT/LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR DU CALENDRIER)

Le MCA assure l'essentiel, la JSK sauvée sur le fil

La mise à jour du calendrier du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputée lundi avec deux rencontres en retard de la 12e journée, a été marquée par la victoire précieuse du MC Alger face au CS Constantine (1-0) et par le match nul concédé par la JS Kabylie à domicile devant le MB Roussel (1-1). Au stade Ali-la-Pointe de Douéra, le MC Alger a confirmé sa domination sur la compétition en s'imposant dans les ultimes instants face au CS Constantine. Longtemps accroché par une formation constantinoise bien en place, le double tenant du

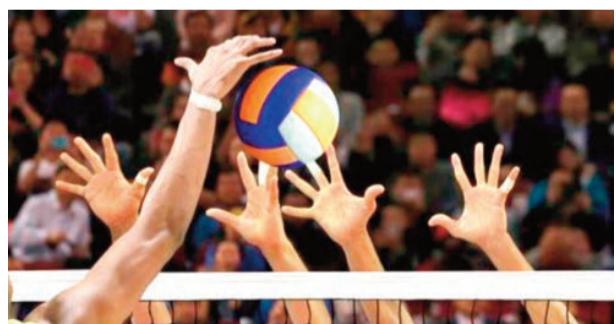


titre a dû attendre le temps additionnel pour faire la différence grâce à Ferhat (90e+5), offrant ainsi trois points précieux à son équipe. Ce succès permet au Mouloudia de consolider sa position de leader avec 35 points,

portant à huit longueurs son avance sur son poursuivant direct, le CR Belouizdad, et d'aborder la phase retour avec une marge de sécurité confortable. De son côté, le CSC, malgré une prestation honorable, reste bloqué à la 10e place avec 19 points. A Tizi-Ouzou, la JS Kabylie a manqué l'occasion de se rapprocher du peloton de tête en concédant le nul face au promu du MB Roussel (1-1). Surpris par l'ouverture du score de Zeghad (60e), les "Canaris" ont dû attendre la fin de la rencontre pour éviter la défaite, grâce à Bott (88e). Ce partage des points laisse la JSK à la 9e position avec 20 points, manquant ainsi l'opportunité de rejoindre le groupe occupant la 4e place, alors que le MB Roussel repart avec un point important dans la lutte pour le maintien, se hissant à la 11e place avec 17 unités.

VOLLEY - CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS

le programme remanié après le forfait de Masafi Al-Shamal (IRQ)



Le programme des matchs du premier tour de la 44e édition du Championnat arabe des clubs de volley-ball (messieurs), prévu du 8 au 17 janvier au Palais des Sports d'El-Menzah (Tunis), a été réaménagé à la suite du forfait de l'équipe irakienne d'Al-Shamal. La compétition réunira désormais 11 clubs répartis en deux groupes,

dont l'ES Tadjenanet (Algérie) qui évoluera dans le groupe A. Voici le programme remanié (heure algérienne) - Jeudi 8 janvier 2026: Groupe B 11h00 : Al-Shorta (QAT) - Forces palestiniennes (PAL) 13h00 : Al-Ittihad (LBY) - Etoile du Sahel (TUN) 15h00 : Al-Ittihad (LBY) - Al-Muharraq (BHR) 13h00 : Majees SC (OMA) - Al-Ittihad (LBY) 15h00 : Etoile du Sahel (TUN) - Forces palestiniennes (PAL) Groupe A 17h00 : Espérance de Tunis (TUN) - Qatar SC (QAT) - Al-Swehly (LBY) - Samedi 10 janvier 2026: Groupe B 11h00 : Etoile du Sahel (TUN) - Al-Muharraq (BHR) 13h00 : Al-Shorta (QAT) - Majees SC (OMA) 15h00 : Forces palestiniennes (PAL) - Al-Ittihad (LBY) Groupe A 17h00 : Espérance de Tunis (TUN) - ES Tadjenanet (ALG) 18h00 : Al-Seeb (OMA) - Al-Swehly (LBY) -

Dimanche 11 janvier 2026: Groupe B 11h00 : Al-Shorta (QAT) - Al-Muharraq (BHR) 13h00 : Majees SC (OMA) - Al-Ittihad (LBY) 15h00 : Etoile du Sahel (TUN) - Forces palestiniennes (PAL) Groupe A 17h00 : Espérance de Tunis (TUN) - Qatar SC (QAT) 19h00 : Al-Seeb (OMA) - ES Tadjenanet (ALG) - Lundi 12 janvier 2026: Groupe B 11h00 : Etoile du Sahel (TUN) - Majees SC (OMA) 13h00 : Al-Muharraq (BHR) - Forces palestiniennes (PAL) 15h00 : Al-Shorta (QAT) - Al-Ittihad (LBY) Groupe A 17h00 : Espérance de Tunis (TUN) - Al-Swehly (LBY) 19h00 : ES Tadjenanet (ALG) - Qatar SC (QAT).

FOOTBALL/LIGUE 2 AMATEUR Mohamed Boulahbib, nouveau président du Mouloudia de Constantine

Mohamed Boulahbib a été élu, lundi en fin d'après-midi, nouveau président du Mouloudia de Constantine (MOC), (Ligue 2 amateur de football), et ce, à l'issue de l'assemblée générale élective (AGE) du club, tenue à la maison de jeunes Mohamed Essadik Athamna, à Constantine.

Candidat unique à la présidence du club, Mohamed Boulahbib a présenté, à cette occasion, son programme d'action devant les membres de l'assemblée générale du Mouloudia de Constantine, tout en dévoilant la composition du bureau dirigeant qui l'accompagnera au cours de la prochaine étape, et ce, après avoir satisfait à l'ensemble des conditions légales et réglementaires requises.

Dans une déclaration à la presse, le nouveau président a précisé que l'objectif principal pour la saison sportive 2025-2026 consiste à assurer le maintien du club dans des conditions sereines, compte tenu de la situation délicate dans laquelle il a trouvé l'équipe, une situation qui, selon lui, ne permet pas d'envisager une concurrence pour les premières places.

Il a ajouté que parmi les indicateurs majeurs laissant entrevoir la possibilité de jouer, à l'avenir, la carte de l'accession, figurent les recrutements estivaux judicieux ainsi que la disponibilité de l'expertise nécessaire à la réalisation de cet objectif. Boulahbib a également affirmé que "l'accession à la présidence du Mouloudia de Constantine constitue un immense honneur, mais exige en même temps un travail rigoureux aux côtés des membres du bureau dirigeant afin de corriger les dysfonctionnements et de garantir la stabilité, en vue de jouer pleinement la carte de l'accession lors de la prochaine saison sportive".

Il convient de rappeler que le nouveau président avait été élu membre de l'assemblée générale, aux côtés de neuf autres membres, lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue dimanche dernier.

JUDO La sélection nationale en stage de préparation en Autriche



La sélection nationale (messieurs/dames) de judo a embarqué ce lundi après-midi pour l'Autriche, où elle doit effectuer un stage de préparation du 6 au 15 janvier, en prévision des prochaines échéances internationales, a annoncé la Fédération algérienne (FAJ).

Forte d'une dizaine d'athlètes, dont Dris Messaoud, Mustapha Yasser Bouamar, Mohamed El Mehdi Lili et Belkadi Amina, la sélection nationale et son encadrement technique se sont réunis avec le président de la FAJ, Yacine Sillini, juste avant le départ en Autriche, pour fixer les objectifs à atteindre pendant ce stage.

Ce dernier sera marqué en effet par la participation d'un grand nombre d'athlètes, venus des quatre coins du monde, et la Fédération a tenu à ce que les représentants nationaux tirent le meilleur profit de cet amalgame, en progressant sur tous les plans, pour augmenter leurs chances de performance lors des grands événements sportifs à venir.

Parmi eux, les Championnats d'Afrique Individuels de 2026, prévus du 24 au 25 avril prochain à Nairobi, au Kenya.

CAN 2025 / ALGÉRIE – RDC

Boulbina arrache le bonheur à la 119^e minute et propulse l'Algérie en quarts de finale

***B.L***

Il a fallu attendre l'ultime souffle de la prolongation pour voir l'Algérie exploser de joie. Dans un duel haletant face à une valeureuse sélection de la RDC, les Fennecs ont arraché leur billet pour les quarts de finale grâce à un but libérateur de Boulbina à la 119^e minute.

Entré en jeu à la 113^e minute, le jeune attaquant algérien s'est mué en héros national en trouvant la faille dans les toutes dernières secondes d'un match long-

temps verrouillé. Un éclair de génie au moment où tout semblait se diriger vers une séance de tirs au but irrespirable.

Pendant 90 minutes, puis tout au long des prolongations, Algériens et Congolais se sont livré un combat intense, tactique et engagé. Peu d'espaces, peu d'occasions nettes, mais une bataille mentale et physique de chaque instant. La RDC a opposé une résistance farouche, faisant preuve d'une discipline défensive remarquable, tandis que les Fennecs, patients et solidaires, n'ont jamais cessé d'y croire.

Et c'est finalement Boulbina qui a fait basculer le destin, offrant à l'Algérie une victoire aussi précieuse que méritée, dans un stade suspendu au temps.

Grâce à ce succès au forceps, l'Algérie poursuit son aventure continentale et affrontera le Nigeria en quart de finale, le 10 janvier prochain au stade de Marrakech à 17h.

Pour la RDC, l'élimination est cruelle, mais les Léopards quittent la compétition avec les honneurs, après une prestation courageuse et digne face aux champions en titre.

MANCHESTER CITY

Ruben Dias absent "4 à 6 semaines"

à cause d'une blessure aux ischio-jambiers

Le défenseur international portugais de Manchester City Ruben Dias, sera éloigné des terrains "4 à 6 semaines" à cause d'une blessure aux ischio-jambiers, a annoncé le club mancunien mardi.

Sorti en fin de rencontre lors du match nul face à Chelsea (1-1) dimanche en Premier League, le défenseur central portugais souffre d'une blessure aux

ischio-jambiers. L'ancien joueur de Benfica va ainsi manquer le derby à Old Trafford contre Manchester United (17 janvier), ainsi que la fin de la phase de ligue de la Ligue des champions.

Cette saison, Dias a disputé les 20 matchs de Premier League (19 titularisations). Son absence s'ajoute à celles des défenseurs Josko Gvardiol (tibia) et John Stones (cuisse).

Elle pourrait pousser l'entraîneur espagnol à faire appel à Nathan Aké ou Abdulkadir Khushanov, qui comptent respectivement 2 et 3 titularisations en Championnat. Dimanche, Guardiola n'avait pas manqué d'exprimer son mécontentement : " Vous avez vu le banc aujourd'hui ? Quatre joueurs issus du centre de formation, et il y en aura encore plus. Nous n'avons plus de joueurs."

PREMIER LEAGUE

L'Anglais Liam Rosenior, nouvel entraîneur de Chelsea

Le club de Chelsea a annoncé mardi, la nomination de l'entraîneur anglais Liam Rosenior en provenance de Strasbourg, club propriété comme les "Blues" du consortium américain BlueCo.

A Chelsea, Rosenior devient le sixième entraîneur permanent de l'ère BlueCo, débutée au printemps 2022, après Thomas Tuchel, Graham Potter, Frank Lampard, Mauricio Pochettino et Enzo Maresca.

Son prédécesseur italien a pris la porte au Jour de l'An, alors que l'équipe tournait au ralenti en championnat (une victoire en sept matchs) et que des tensions étaient apparues en interne.

Maresca a remporté la Ligue Europa Conférence au bout de sa première saison, puis la Coupe du monde des clubs en battant le Paris Saint-Germain en finale (3-0) l'été dernier.

La cote de Rosenior a grimpé après une première saison 2024-2025 réussie à Strasbourg, achevée à la septième place du championnat de France et avec une qualification européenne à la clé.

En Angleterre, cet ancien défenseur de Fulham, Reading ou encore Brighton a lancé sa carrière d'entraîneur principal à Hull City, en Championship (2e division). Il n'a jamais entraîné en Premier League.

SUPERCOUPE D'ESPAGNE Le Real Madrid sera privé de Mbappé

L'attaquant du Real Madrid, Kylian Mbappé, touché à un genou, est indisponible pour la Supercoupe d'Espagne qui se déroule cette semaine en Arabie saoudite, a annoncé le club espagnol dans un communiqué mardi.

Le buteur du club merengue (18 buts en championnat et neuf en Ligue des champions cette saison), ne figure pas sur la liste des joueurs retenus pour le tournoi de Jeddah.

Mbappé, qui soigne une entorse au genou gauche depuis sa blessure à l'entraînement la semaine dernière, a été contraint de déclarer forfait pour le match de reprise de Liga contre le Bétis Séville, remporté 5-1. L'équipe de Xabi Alonso affrontera jeudi en demi-finale de la Supercoupe son voisin et rival, l'Atlético Madrid, l'autre affiche, programmée la veille, opposera le FC Barcelone à l'Athletic Bilbao. La finale est prévue dimanche, toujours à Jeddah.

ANGLETERRE/ MANCHESTER CITY Fracture du tibia pour le Croate Gvardiol

Le défenseur international croate de Manchester City Josko Gvardiol souffre d'une fracture du tibia de la jambe droite, a annoncé lundi soir son club, sans préciser la durée de son absence.

Le joueur de 23 ans va être opéré "plus tard cette semaine", selon son équipe. L'évaluation de la gravité de sa blessure est "toujours en cours", a-t-elle ajouté. Le joueur est sorti blessé durant la seconde période du match de Premier League disputé dimanche sur la pelouse de Chelsea (1-1), tout comme son collègue de la charnière centrale, Ruben Dias.

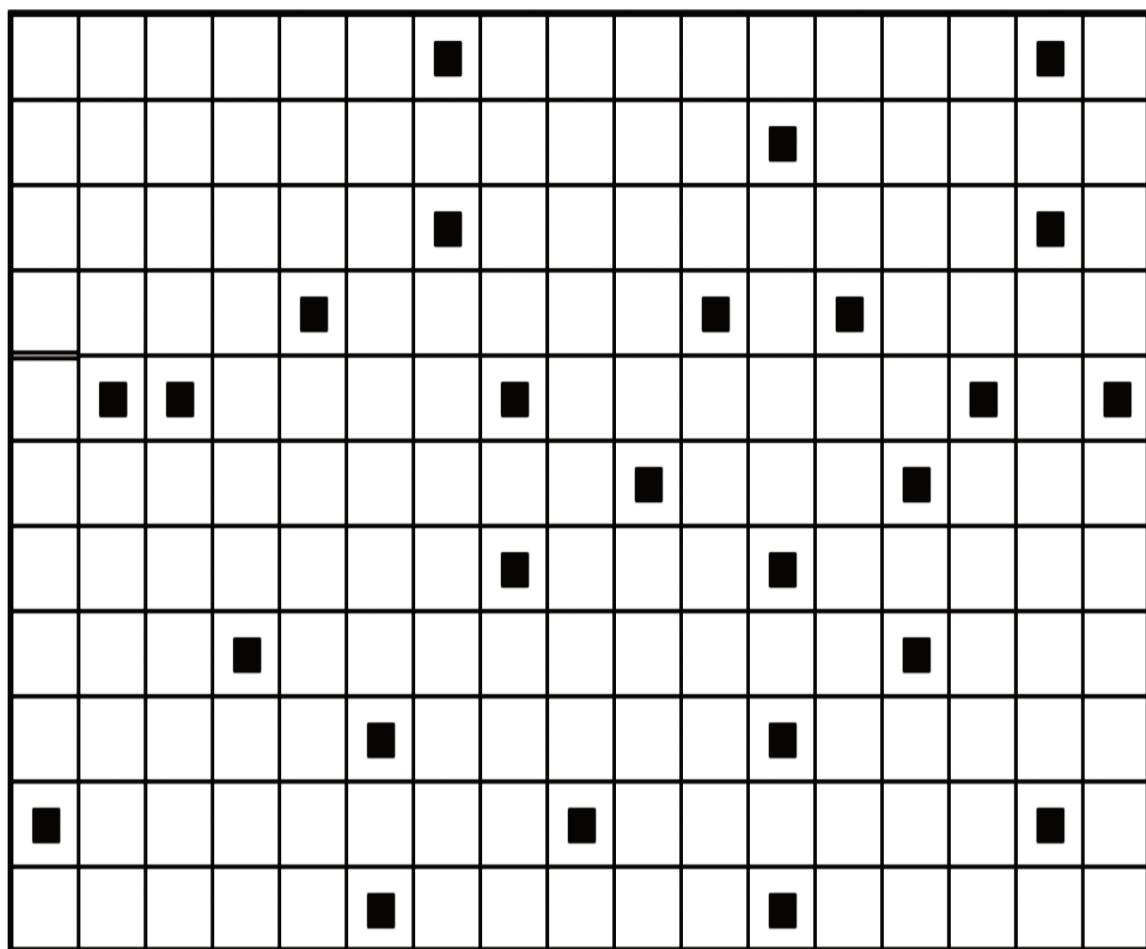
Manchester City n'a pas encore communiqué sur l'éventuelle indisponibilité du Portugais.

"C'est un moment difficile, mais ça ne me définira jamais. Je sais qui je suis et d'où je viens", a réagi Gvardiol, également attendu avec sa sélection cet été pour la Coupe du monde.

Ces blessures dépeuplent la défense des "Sky Blues", déjà amputée de John Stones, touché à une cuisse, et de Rayan Aït-Nouri, mobilisé avec l'Algérie pour la Coupe d'Afrique des nations, avant la réception de Brighton, mercredi, en championnat.

Mots casés

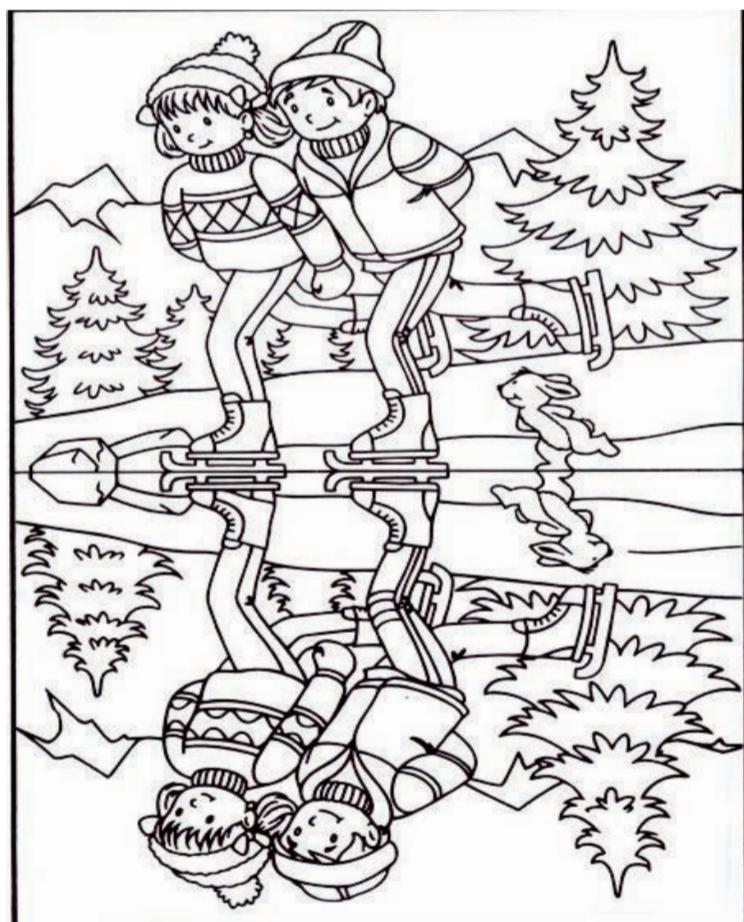
Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -	- 4 -	- 5 -	- 6 -	- 7 -	- 8 -	- 9 -
AGA	CEDE	AMICT	APAISA	ACTEURS	ELEVERAI	OUTRERENT
AGI	EMET	ANIER	ARDENT	BRASSAI	EPIERAIT	PASO DOBLE
GAI	EMEU	ARAKS	DEGAGE	DONNEES	ERAILLAS	REPTATION
ION	LIRE	ENCRE	ISARDS	EHONTES	OSEILLES	SILLONNER
ITE	LISE	EVIER	LEVRES	NARRERA		
LIA	OTEE	IMITA	PELAGE	RESSENS		
LIN	PATE	LINGE	SERTIE			
OSA	RUES	ONGLE	TANCHE			
ROT	SITE	PRETS	URINER			
VER	URES	REPAS				
		SEVES				
		VOUTE				

Devinettes

Quel est le point commun entre un arbitre de foot et un déménageur ?
deux des cartons !
Réponse : Ils sortent tous les deux des cartons !

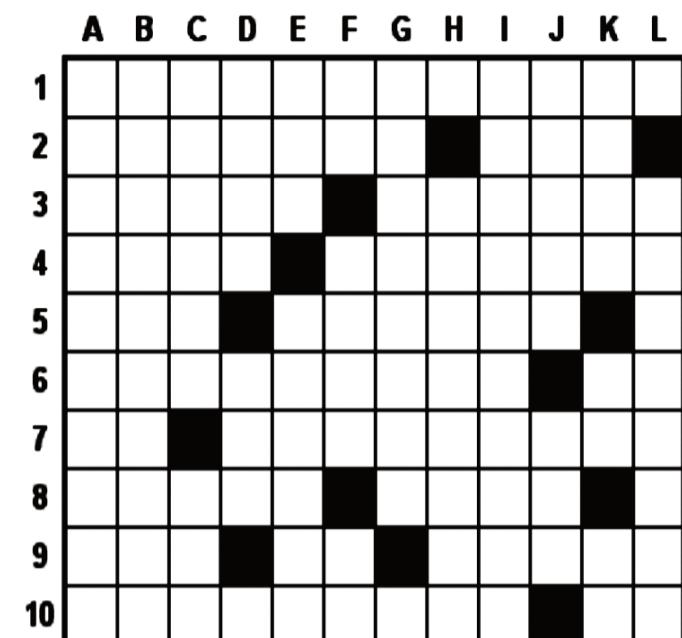
Jeu des Terreurs**Saviez-vous ?**

Une statue de Bouddha faite de 5 tonnes d'or massif a été abandonnée jusqu'à 1955 !



Wat Traimit Witthayaram est un temple bouddhiste situé à Bangkok qui abrite la statue la plus chère au monde. Âgé de 700 ans le Bouddha d'or est de 4 mètres de hauteur et de 3 mètres de largeur, cette statue est composée entièrement de 5 tonnes d'or massif.

Lorsque la ville de Bangkok a été établie comme la nouvelle capitale de la Thaïlande, la récupération de nombreuses statues de Bouddha a été encouragée. Beaucoup d'entre ces dernières ont été transportées à Bangkok. Parmi elles la statue de Bouddha d'or qui a passé inaperçue pendant des décennies.

Mots croisés**Horizontalement**

- 1 - Pas bien calculés
- 2 - Restaurant pour poids lourds - Egal à zéro
- 3 - Propre aux paysans - Irascible
- 4 - Bovidés pour les anciens - Bien relevé
- 5 - Cantine à vaches - Célébrent
- 6 - Métier qui permet de toucher des coupons - Cours des audomarois
- 7 - Petite bourguignonne - Se trouvèrent soulagés
- 8 - Matière à vans - Echange intéressant
- 9 - Refus très net - Mot de diplôme - Electrode positive
- 10 - Prendrais de haut - Habitudes du pays

Verticalement

- A - Entrées brutales
- B - Jeune amateur de produits laitiers
- C - Bien nettoyées - Nounou de Dionysos
- D - Extirpas - Donc bien apprise
- E - Grand fleuve - Renforcée par pose de métal
- F - Pointe de rose - Disparu - Il vaut bien le strontium
- G - Qui peut provoquer des réactions brutales
- H - Occasionnerai
- I - Créons
- J - Frappent du fer - Ecrivain italien
- K - Choisis - Quatre saisons - A payer
- L - Bien racontées

Sudoku

			5		1	4			
4	2		3	5					
9		1	7	4	2				
9						6	8	7	
1		9			3		4		
5	6		9	2	4	3	1		
	7						2		
2	1								

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Solutions

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
6	7	2	8	5	9	1	4	3			
9	1	4	2	6	3	5	7	9			
8	3	5	1	7	4	2	6	6	8		
4	2	9	5	3	1	6	6	8			
1	5	3	6	4	8	9	1	2			
7	5	6	8	9	2	7	3	5			
5	8	6	7	9	2	4	3	1			
3	9	7	4	1	6	8	2	5			
2	4	3	5	6	7	1	9	8			
1	6	5	3	2	4	8	9	7			
7	5	4	6	1	3	2	7	6			
5	6	8	9	7	4	2	1	3			



Hippodrome Bazer Sakhra d'El-Eulma

Journée N° 007

Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: Paris Quarté et Quinté

1 - NASR WATEN

A. HAMIDI 57 kg
17-10-2025 1.500 m 8ème
O. CHEBBAH 56 kg 13 pts
31-10-2025 1.700 m 10ème
AP/S. ATALLAH 53,5 kg 12 pts
19-11-2025 1.500 m 13ème
JJ/Y. MOUSSI 55 kg 15 pts
03-12-2025 1.300 m 7ème
O. CHEBBAH 57 kg 12 pts
10-12-2025 1.500 m 10ème
A. HAMIDI 55 kg 12 pts
Il n'a montré aucune valeur suffisante lors de ses dernières tentatives.
Conclusion : A revoir.

4 - IZDIHAR DAYEM

JJ/Y. MOUSSI 56 kg
17-06-2025 1.200 m 10ème
A. HEBRI 54 kg 12 pts
08-10-2025 1.100 m 13ème
A. HEBRI 54 kg 15 pts
29-10-2025 1.300 m 11ème
A. HEBRI 54 kg 15 pts
05-11-2025 1.200 m 2ème
AB. ATALLAH 56 kg 16 pts
28-11-2025 1.300 m 12ème
AB. ATALLAH 54 kg 18 pts
Elle aura une chance pour prétendre à un accessit avec le jeune Mouissi.
Conclusion : Une possibilité.

2 - FARIDIX

S. BENYETTOU 56 kg
31-10-2025 1.700 m 8ème
F. CHAABI 57 kg 12 pts
03-12-2025 1.300 m 3ème
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
07-12-2025 1.000 m 6ème
JJ/Y. MOUSSI 56 kg 15 pts
10-12-2025 1.500 m 3ème
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
26-12-2025 1.600 m 5ème
S. BENYETTOU 55 kg 14 pts
Sa participation à l'arrivée est assurée pour une place honorable.
Conclusion : Une priorité.

5 - MAGDALENA

B. BERRAH 55 kg
03-09-2025 1.100 m 4ème
AP/S. ATALLAH 52 kg 14 pts
21-09-2025 1.000 m 9ème
A. HAMIDI 55 kg 12 pts
01-10-2025 1.200 m 6ème
A. HAMIDI 55 kg 14 pts
29-10-2025 1.300 m 3ème
B. BERRAH 52 kg 15 pts
28-11-2025 1.300 m 3ème
B. BERRAH 53 kg 18 pts
Ses bonnes performances lui donnent une chance logique pour négocier une place honorable.
Conclusion : Une priorité.

3 - GOYAT

AM. BENDJEKIDEL 56 kg
13-05-2025 1.400 m 2ème
B. BENDJEKIDEL 57 kg 14 pts
03-06-2025 1.300 m 6ème
W. BENDJEKIDEL 57 kg 12 pts
07-07-2025 1.200 m 7ème
W. BENDJEKIDEL 57 kg 12 pts
27-07-2025 1.200 m 2ème
W. BENDJEKIDEL 57 kg 14 pts
27-08-2025 1.300 m retiré
AM. BENDJEKIDEL 57 kg 14 pts
Il demeure compétitif pour un accessit malgré son manque de compétition.
Conclusion : Une priorité.

6 - DORTMUND

CH. ATALLAH 55 kg
18-05-2025 1.000 m 9ème
D. BOUBAKRI 58 kg 12 pts
30-06-2025 1.500 m 8ème
F. CHAABI 56 kg 12 pts
17-11-2025 1.400 m 8ème
CH. ATALLAH 54 kg 14 pts
28-11-2025 1.300 m 5ème
CH. ATALLAH 54 kg 18 pts
31-12-2025 1.200 m 3ème
CH. ATALLAH 54 kg 14 pts
Il aura une chance sérieuse pour se défendre avec son jockey habituel.
Conclusion : Une priorité.

Départ de la première course à 15h30 - Prix: Ouassel- Pur-Sang arabe
Distance : 1.300 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
N. BOUCHELAGHEM	1 NASR WATEN	A. HAMIDI	57	5	MED. HAMIDI
S. MEKIDECHE	2 FARIDIX	S. BENYETTOU	56	6	S. ATALLAH
M. BENDJEKIDEL	3 GOYAT	AM. BENDJEKIDEL	56	3	PROPRIÉTAIRE
S. BERRAH	4 IZDIHAR DAYEM	JJ/Y. MOUSSI	56	11	PROPRIÉTAIRE
T. KHESSAM	5 MAGDALENA	B. BERRAH	55	4	M. ZAABOUB
AB. RAHMANI	6 DORTMUND	CH. ATALLAH	55	9	PROPRIÉTAIRE
K. MAHOUR BACHA	7 CLEOPATRA	T. ALI OUAR	54	8	PROPRIÉTAIRE
B. NAIDJA.SAHRA.	8 HOLM DILMI	AB. ATALLAH	54	12	PROPRIÉTAIRE
ABH. DEKHNOUCHE	9 RAZOUANE EL MAJD	JJ/S. AILANE	54	2	AB. KARA
ABH. DEKHNOUCHE	10 MANEL MAJD	JJ/S. ATALLAH	53	7	AB. KARA
S. MEKIDECHE	11 HOULOU	M. HARECHE	53	1	S. ATALLAH
K. MAHOUR BACHA	12 CHAILALA DE BIO	Y. LOUCIFI	50	10	PROPRIÉTAIRE

7 - CLEOPATRA

T. ALI OUAR 54 kg
19-03-2025 1.300 m 11ème
JJ/MA. AIDA 52 kg 12 pts
02-04-2025 1.200 m 1ère T.N.C
JJ/Y. MOUSSI 56 kg 15 pts
20-04-2025 1.400 m 12ème
MS. AIDA 54 kg 17 pts
10-05-2025 1.500 m 12ème
A. HEBRI 54 kg 12 pts
31-12-2025 1.200 m 2ème
T. ALI OUAR 54 kg 14 pts
Sa participation à l'arrivée est assurée d'autant qu'elle est associée avec son jockey habituel.
Conclusion : Une priorité.

8 - HOLM DILMI

AB. ATALLAH 54 kg
11-07-2025 1.100 m 6ème
AB. BOULESBAA 57 kg 12 pts
16-07-2025 1.500 m 10ème
AP/S. ATALLAH 53,5 kg 12 pts
12-11-2025 1.200 m 3ème
A. HAMIDI 57 kg 12 pts
21-11-2025 1.500 m 11ème
A. HAMIDI 56 kg 17 pts
07-12-2025 1.000 m 9ème
A. HAMIDI 56 kg 15 pts
Le parcours du jour lui est favorable pour effacer ses derniers échecs.
Conclusion : Une priorité.

9 - RAZOUANE EL MAJD

JJ/S. AILANE 54 kg
10-09-2025 1.200 m 10ème
AP/S. ATALLAH 53 kg 12 pts
24-09-2025 1.300 m 6ème
AP/S. ATALLAH 54 kg 12 pts
29-10-2025 1.300 m 15ème
JJ/Y. MOUSSI 55 kg 15 pts
05-11-2025 1.200 m 14ème
CH. ATALLAH 54 kg 16 pts
31-12-2025 1.200 m 11ème
JJ/S. ATALLAH 53 kg 14 pts
Ses dernières tentatives ne placent pas en sa faveur. Il est difficile de le retenir.
Conclusion : A revoir.

11 - HOULOU

M. HARECHE 53 kg
12-08-2025 1.000 m 7ème
AM. BENDJEKIDEL 55 kg 12 pts
19-08-2025 1.100 m 3ème
S. BENDJEKIDEL 53 kg 12 pts
25-08-2025 1.100 m 10ème
S. BENDJEKIDEL 54 kg 12 pts
13-09-2025 1.000 m 7ème
S. BENDJEKIDEL 57 kg 13 pts
03-10-2025 1.400 m 8ème
S. BENYETTOU 57 kg 13 pts
Ses chances sont pratiquement nulles dans ce genre de confrontation.
Conclusion : A revoir.

12 - CHAILALA DE BIO

Y. LOUCIFI 50 kg
01-08-2025 1.200 m 7ème
MS. AIDA 54 kg 12 pts
15-08-2025 1.100 m 12ème
A. HEBRI 55 kg 15 pts
12-11-2025 1.200 m 9ème
T. ALI OUAR 55 kg 12 pts
28-11-2025 1.300 m 6ème
T. ALI OUAR 55 kg 18 pts
07-12-2025 1.000 m 11ème
AZ. ATHMANA 55 kg 15 pts
Elle peut prétendre à un accessit malgré son changement de monte.
Conclusion : Une possibilité.

Résultats et Rapports P.M.U

Hippodrome d'Es-Sénia Mardi 06/01/2026

Paris QUARTE-QUINTE
11 - 5 - 2 - 4 - 7 /R. 6
QUARTE
G: 1.200 DA P: 120 DA Q: 60 DA
QUINTE
G: 22.310 DA P: 700 DA Q: 70 DA

PRONOSTICS

PARI QUARTE
7 - 2 - 6 - 5 - 3
Possibilités: 4 - 8
Champ F : 7 - 2 - 6 - X
Champ F : 7 - 2 - X - 5
Champ D : 7 - 2 - X - X
7 - 2 - 6 - 5 - 8 - 3

PARI QUINTE
7 - 2 - 6 - 5 - 3 - 8
Possibilités: 4 - 12
Champ F : 7 - 2 - 6 - 5 - X
Champ F : 7 - 2 - 6 - X - 3
Champ D : 7 - 2 - 6 - X - X
7 - 6 - 2 - 5 - 8 - 3 - 4

